L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 AOUT 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 14 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Sheriff, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, à midi.—Un terrain situé dans le Deuxième District, dans l'Isle Borma par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et Villere, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.—Même, un terrain irrégulier, situé dans le Troisième District, dans l'Isle borne par les rues Kerlerec, Rempart, St-Claude et Columbus, avec les bâtisses qui s'y trouvent.—De plus, à la hauteur de l'entrepôt du Sheriff, rue Ste Anne, entre Royale et Bon bon, la balance inventoriée du fonds d'un magasin, consistant en poivre, whisky, extraits d'essence, meubles, et une quantité d'autres.—De plus, à 5 heures P. M., à la maison, située sur la Rue de Hall Way Hunter, sur la Nouvelle Canal, meubles et effets.

Par S. Reinhardt, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles—Trente fois de terre formant l'Hôtel Carlton renfermant les rues Broad, Havane et Duels.

Par B. J. Montgomery, aux heures de P. Liner, rue Gravier à la Bourse—De beaux chevaux de selles et de marque, par paire et seuls beaux mules d'habitation et de ville, jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles &c., et à sa salle d'encanrue du Campo—Un assortiment général de meubles.

Par Vincent & Co, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Singerie.

Par D. E. Murphy, sur la levée, au pied de la rue Lafayette—Foin, et au No 58 de la rue Poydras, beurre et lard.

Par Vincent & Co, au Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Nouvelle et cravates, chemises calico, cachemire &c.

Par F. Fernandez, au coin des rues St-Louis et Chartres—Marchandises sèches, articles de fantaisie et "notions".

☞ **Achetez vos cornichons et choisissez chez M. Kraust Turpin, 93 Vieille-Levée.**

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES.
185 .....Rue des Remparts.....185

ATTENTION!

☞ Le Shériff procédera aujourd'hui aux ventes à l'encan.

A la bourse A. M., à son office, No 74 rue Royale, entre la rue de la place de Bourgogne Dispositions de meubles, coiffeuses et armoires modernes.

A la bourse P. M., au Hôtel Hunter, sur le Nouveau Canal, meubles et effets. Voir aux annonces.

☞ Lisez l'annonce de M. D. E. Murphy, encanteur pour une vente de beurre et de lard.

Bœuf et Beurre.—Voyez l'annonce de M. D. E. Murphy.

ABONNEMENT.

PAR AN	$16 00
PAR MOIS	1 00
PAR NOS	1 50

L'abonnement est payable d'avance aux bureaux du journal.

Le journal est envoyé régulièrement aux abonnés en ville, de très bonne heure.

L'Impôt du Revenu.

Cet impôt devait cesser l'année prochaine, mais maintenant que le Congrès ne le conserve par un acte législatif, toute la presse, celle du Nord comme celle du Sud, s'est mise à en discuter le mérite sous le triple rapport du revenu, de la justice et de la morale. La plus grande partie des journaux le condamnent, mais le Congrès ne tient pas plus de compte des journaux que notre Législature et notre Conseil municipal ne tiennent compte des articles de notre presse locale. Il est convenu décrétale qu'en Amérique l'opinion publique n'existe pas en ce sens que le corps délibérant ne se laissent ni arrêter ni entraver par elle en aucune manière. C'est dû-de-à peu près comme si les journaux ne faisaient rien, bien que leur influence ne soit pas nulle sur l'esprit des populations, ce dont on s'aperçoit seulement aux époques d'élections et congressionnelles.

L'opinion est certainement contraire à l'impôt du revenu, comme elle est contraire à tous les autres impôts, car le devoir d'un bon citoyen est de ne produisant le moins possible et de ne produisant le moins possible tout ce qui est nécessaire à la marche du gouvernement. Cette hostilité est précieuse en ce qu'elle empêche au moins la création d'autres impôts et force le gouvernement à une économie. Si l'opinion se prononçait ou décrétait aux charges publiques, ces charges n'auraient jamais de limites et nous serions toujours taillables à merci comme les peuples l'étaient dans des temps qui sont déjà bien de nous. Il faut donc faire de l'opposition à toutes les taxes possibles, et en de sens nous sommes la plaisanterie de nos contemporains ordinairement aussi l'impôt du revenu, tel qu'il bien principe cependant, celui de ne demander de l'argent qu'à ceux qui en ont, comme le mot l'indique. Ceux qui n'en ont pas n'ont rien à payer. Maintenant, soyez réputés ne pas avoir d'argent ceux dont les revenus n'excèdent pas 5 cent, et ceux-ci l'exécutent seulement de ce qui est sujet à la taxe.

On comprend tout de suite que cet impôt donne lieu à des fraudes innombrables. Comment connaître au juste ou même à peu près le revenu de quelqu'un? Il y a la spéculation qui donne plus ou moins de profit; il y a l'évaluation des loyers, qui est plus ou moins arbitraire; il y a la production agricole, qui est profitable ou ruineuse en égard à la température et au prix de la main d'œuvre. Il y a le placement des capitaux, qui est plus ou moins actif et plus ou moins sûr; il y a l'exploitation de l'industrie sous mille formes, exploitation dont le résultat est impossible à découvrir. Il y a aussi des sources de revenu qui ne dépassent pas le chiffre de 5 cent, et qui pourtant rendent considérable, elles pourraient lui donner beaucoup. Toutes ces impossibilités, en faveur seront beaucoup d'injustices et de fraudes, rendent ridicule l'impôt du revenu.

Ainsi, le trésor fédéral n'a-t-il obtenu du revenu qu'environ cent millions de dollars en six ans. Quelle défaillite de cette somme les frais d'assessement et de perception, et l'on verra qu'il reste bien peu de chose. Ce est impot pour le bien qu'il fait, mais la justice qu'il satisfait, qu'il mérite, car c'est réellement un impôt qui ne pesa que sur les honnêtes gens. Les honnêtes gens se croient obligés de faire des déclarations entières quand tant de contribuables, animés d'un autre genre d'esprit, ne déclarent rien ou ne déclarent qu'une faible partie de leur revenu, dont ils jouissent. On se rappelle le mouvement fait à Boston, il y a trois ans, assessement d'après lequel il y avait dans cette ville une des plus riches des Etats-Unis, que les millionnaires et pauvres. Beaucoup de villes du Nord, tout aussi riches que Boston, et plus riches en égard à leur population plus nombreuse, ne se montrèrent pas plus honnêtes à l'égard du fisc, et ce furent les villes ruinées du Sud qui eurent le plus de décence. Richmond, en Virginie, rendit plus au trésor fédéral, que plusieurs villes réunies des plus peuplées et des plus opulentes du Nord. Ce rapprochement seul suffirait du engager le Congrès à rapporter immédiatement une loi fiscale qui opérait si mal.

Maintenant, si l'on a cet égard à quelque chose, il faut, quand il se présentera quelque faire une simple déclaration d'objets de luxe, quelque chose à ne pas pas de commettre à l'égard du revenu? L'homme riche qui a une montre et qui le dit pas à l'assesseur, lui dira-t-il mieux le montant de son revenu? La famille qui ne dit pas un piano, déclarera-t-elle mieux son revenu, revenu moins de fois peut-être supérieur à la valeur d'un piano? Ce n'est pas supposable; ce ne sera que l'on fraude sur autre chose que le piano que l'avantage. Avec des contribuables de cette sorte, l'impôt du revenu est, nous le répétons, illusoire et devrait rester à jamais supprimé dès par expiration de terme en 1870.

Nous n'oserons pas, cependant, qu'il disparaîtra. L'impôt épargné d'abord tous les revenus au dessous de $1000; par conséquent tous les petits revenus y échappent, et sous ce rapport il ment, mais il ne présente rien d'odieux. Il est, au moins des familles américaines n'en sont pas. Eugénie, M. Boutwell, qui vise à la réduction ou continue de la dette nationale, s'entend par ajouts ou rogne un de ses moyens de réduction. M. Boutwell, secrétaire du trésor, veut faire grand bruit avec son administration des finances; il veut obtenir les éprite avec des résultats importants; il veut se rendre nécessaire indispensable pour la gestion économique de la dette de manière à ce que sa place soit toujours marquée dans le cabinet et que si les prochaines changent ou au moins se change pas. Telle est l'ambition de l'homme, ambition incontestable avec la suppression de l'impôt du revenu.

Faidiens, avec un homme et que Boutwell la cessation du recouvrement de cet impôt ne profiterait pas beaucoup au Sud, si on lui avait ce moyen fiscal, il demanderait tout simplement le rétablissement de la taxe foncière à laquelle le Sud n'échappé jusqu'ici que par la tolérance du Congrès, agissant une seule fois d'après les suggestions du Président Johnson. Il est à peu près sûr que si l'impôt du Revenu n'est pas continué en 1790, l'impôt foncier pour les Etats-Unis sera remis en vigueur, et alors seront atteints tous ceux qui ont un pouce de terrain au soleil, quelle qu'en soit la nullité sous le rapport du revenu. Les veuves et les orphelins n'en seront pas exempts.

Les idées de M. Boutwell sont du reste parfaitement d'accord, sur ce sujet, avec celles du Président. Le discours inaugural de Grant nous a annoncé en termes clairs que les intérêts des créanciers de l'Etat doivent être religieusement respectés, que la dette nationale est pour nous chose sacrée, et qu'il n'y sera pas touché sous sa présidence. Or, si Grant veut qu'on travaille à l'amortissement de la dette par le surplus du revenu, sans jamais avoir recours à des combinaisons financières, fondées sur des interprétations tant soit peu hostiles à l'émission littérale de toutes les dettes constituées, il devien à peu près impossible que son cabinet consente à une réduction d'impôt; car une réduction pourrait nous en faire priver le Trésor du surplus en question, mais encore des sommes nécessaires pour le service des intérêts de la dette.

On peut juger par là de ce que nous avons à attendre du gouvernement radical, administré par Grant et Boutwell. Avec ces deux hommes, la génération actuelle aurait à supporter tout le poids des intérêts de la dette et en même temps le poids de la réduction, en d'autres termes, la génération actuelle aurait à payer tous les frais d'une guerre faite aussi bien dans l'intérêt de l'avenir que dans l'intérêt du présent et nos nevoux, sans bourse délier, seraient entièrement libérés. Nous doutons qu'une libéralité aussi paternelle soit du goût de tout le monde aux Etats-Unis. Nous devons payer nos frais de guerre, cela est certain, mais comme nous avons travaillé pour la postérité aussi bien que pour nous, la postérité doit payer sa part.

Nous avons, du reste, plutôt à nous réjouir qu'à nous plaindre des erreurs du Président Grant et de son secrétaire Boutwell, car ce sont ces erreurs qui les exposent sans défense aux discussions de la presse démocratique. Si, comme nous le disons plus haut, la presse n'exerce aucune action sur les conseillers du Président ni sur le Congrès, elle aura son influence sur les citoyens de toutes les sections de la république et l'on s'en apercevra aux élections de 1872.

☞ LA POUDRE LABORIE est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent.

A vendre chez Ball, Lyons & Co., 40 et 42 rue du Camp, Dauphiné, 29 rue de Chartres, A. Griffo, 285 rue Royale. ☞

ASSOCIATION D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS — Les Directeurs de cette Association ont en leur une réunion et ont élu M. C. Cavaroc, président, et M. L. B. Pothier, vice-président, et M. G. Lanaux, secrétaire. De tels choix seront accueillis avec grande faveur par les actionnaires et par le public en général, ce qui est un point important. La charte de l'Association d'Assurance de la Nlle-Orléans a été parfaitement comprise et fort appréciée et la confiance ne pourra que s'accroître en égard à la valeur des hommes appelés par les Directeurs à diriger et contrôler ses opérations. Nous pouvons, dès aujourd'hui, prédire un brillant succès à cette compagnie qui a combiné tous les moyens les plus propres à lui assurer une vaste popularité.

COLLÈGE CLASSIQUE ET COMMERCIAL — La distribution des prix à ce Collège, si bien et hautement dirigé par MM. Haydel et Bisson, aura lieu, ce matin, à 10 heures, rue du Quartier, No 131, entre les rues Bourgogne et Rempart. Nous remercions ces messieurs de nous avoir invité à cette intéressante fête.

CONSEIL AUX FAMILLES.—Ne faites usage que du meilleur savon pour laver votre linge. Il sera mieux et plus rapidement nettoyé, et durera plus longtemps que si vous employez du savon d'inférieure qualité, notre vous recommandons le PAIN SOAP DE A. BELLAUD.

FÊTE AUX FAIR GROUNDS — Les Pompiers donneront demain dimanche, 15 du courant, une fête aux Fair Grounds pour le bénéfice du fonds de secours de la compagnie des Mechanics' No 6, et de la compagnie Hope, Hook and Ladder, sous le contrôle d'un comité composé des plus honorables citoyens de la ville. Le programme de la fête se distingue par toute espèce de courses, courses de mules à trot et de buggies, courses de poniers, courses de pompes avec double attelage, courses à pied, courses à trot pour tous les chevaux du département des Pompiers parties de base ball entre deux clubs; parties de vélocipèdes. Après les courses et autres exercices, il sera plus permis de se prononcer sur la plateforme qui sera entièrement réservée aux danseurs. Les danses commenceront à 4 heures. Les danses entreront gratis, mais les cavaliers payeront 50 cents. La fête sera magnifique à en juger par les préparatifs qui ont été faits.

Voyez l'annonce.

$35.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté les deux premiers prix aux troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Si vous voulez avoir un grand débit de soda servez-vous du sirop manufacturé par E. TURPIN, No 93, Vieille Levée.

POUR LES VILLES DE BAINS — Les personnes qui désirent faire une excursion aux villes de bains ne doivent pas chercher un meilleur itinéraire que le *Creole* dont la réputation est depuis longues années si bien établie sur les lacs. On verra plus loin dans une annonce le tableau des départs et des retours du *Creole*. Ce steamer partira aujourd'hui, samedi, à l'arrivée du train de 10 heures, pour différentes localités d'outre lac, y compris Pascagoula. Tout est agréable à bord du *Creole*, les chambres, la table et le service. Il s'arrête dans toutes les échelles, y prend et y débarque des passagers à des prix fort réduits, ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur l'annonce.

RIZ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. — Nous avons reçu de MM Nicolas et Morel, marchands de riz, rue de la Vieille Levée, Nos. 135 et 140, au coin de la rue Tonlouse, un magnifique échantillon de riz de la Louisiane, nettoyé au moulin de l'Empire Parish, et provenant de l'habitation de M. J. Sullam. Ce riz a été acheté à 10 cents et revendu à 11, et nous fait bien augurer de la récolte.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT. — Les affaires dont s'est occupé le juge Talbard dans les audiences du 11, 12 et 13 août, nous paraissant de nature à intéresser nos lecteurs, nous publions le relevé suivant de cette session de trois jours:

Un grand nombre de procès ayant été instituée par le collecteur de taxes du Premier District contre les propriétaires absentes de la ville, ou supposés absents, le juge, à l'ouverture de la Cour, rendit la décision suivante:

"Ces procès doivent être décidés d'après les principes qui suivent.

"1o Quand plusieurs procès ont été intentés contre le même défendeur, celui-ci peut demander qu'ils soient consolidés en un seul; et les frais restent à un seul procès.

"2o Quand il est prouvé que le défendeur est résidant de la ville, quelque nom qu'il ait inscrit dans le Directory, la nomination du Contrôleur doit être révoquée, mais les frais de Cour et ceux du Shériff doivent être payés par le défendeur, parce que ces frais ont été occasionnés par sa faute et sa négligence.

"3o Quand le défendeur est représenté par un agent, qui n'a ni pas fait connaître au collecteur avant l'institution du procès, les frais de Cour, ceux du Shériff et les honoraires du conseil doivent être payés par le défendeur, ou son agent, parce que c'est par la faute de ce dernier qu'il est été encouru."

Ces principes nous paraissent équitables et conformes à la loi.

Pour le jugé prononcé sur l'application de M. Jules Lesbahre pour un mandamus.

"Lesbahre demande, et le juge, demande un mandamus contre M. L. E. Lemarié, collecteur de taxes, le forçant à lui octroyer une licence de marchand de peu pour une demi-année seulement. Je dois refuser cette demande. La loi qui autorise les marchands de peu moyennant licence, est immorale. C'est un principe elle doit être interprétée strictement. Elle permet la licence pour une année, mais elle ne dit pas qu'on peut en accorder une pour une fraction d'année. Le mandamus est donc refusé.

La Cour écarte ensuite un rule dans l'affaire de Burton Vs Stanton, dont le but est de savoir si le shériff peut nommer un adjoint comme gardien des effets saisis entre ses propres mains. Rien ne s'y oppose, répondit le juge, le shériff est responsable de tous ses actes, il a le droit de le contrôler dans le choix de ses employés, s'il juge convenable d'employer le défendeur, il le fait à ses risques et perils."

Viennent ensuite un demêlé entre propriétaire et locataire, qui est une horre de Cour, et plusieurs rules qui n'offrent aucun intérêt à nos lecteurs.

Ces affaires terminées, la Cour appelle les procès d'injonctions, dans lesquels figurent MM Chs. Morgan, John I. Adams et Julien A. Bisso, comme demandeurs, et les compagnies de chemins de fer des Opelousas et Chattanooga comme défendeurs. M. Miles Taylor paraît pour les demandeurs et M M. Cotten et Rhodion pour les compagnies de chemins de fer. Ces plaidoiries ont occupé la fin de la session.

La cause en question procède sur celle ci: La direction des Opelousas veut céder à bail pour vingt-cinq ans à la compagnie de Chattanooga toute cette partie du chemin qui se trouve au delà de la Baie Herrick. Comme créanciers, MM. Morgan, Adams et Bisso s'y opposent. Ils prétendent que la compagnie des Opelousas est insolvable et qu'elle devait entrer en liquidation, et que le bail proposé nuirait aux intérêts des actionnaires. La Cour, pesant que le rule présenté touche *aux intérêts* de l'affaire, le met hors de Cour, réservant aux défendeurs la droit de soulever leurs objections sur les mérites en revenant présenter le rule.

Et la Cour s'ajourne au jeudi, 26 août.

PAR LE TELEGRAPHE,

DEPECHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Amnistie accordée par Napoléon.

Douze prêtres arrêtés à Burgos.

Agitation à Malaga.

Grave conflit d'autorité à N.-York.

Le juge M. Cunn et le marshal Barlow.

Troubles à Heathville, Virginie.

Défaite de Jordan par Valmesada.

La récolte de coton en Egypte.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 13 août—Estortus, à la tête de 500 carlistes, est entré en Espagne par l'oyarcda, petite ville de Catalogne, près de la frontière française. D'autres bandes entreront, pense-t-on, sur divers points.

Une grande excitation règne à Malaga, fomentée par le parti républicain.

Madrid, 13 — Douze ecclésiastiques, accusés de complicité avec les carlistes, ont été arrêtés à Burgos.

Paris, 13 — L'Empereur a signé plusieurs décrets d'amnistie pour délits de presse et délits politiques.

Alexandrie, Egypte, 13 — Le Nil est plus bas qu'il n'a jamais été depuis 150 ans. Ce fait excite de grandes appréhensions. La récolte de coton se présente bien.

Lisbonne, 13 — Le nouveau ministère sous la présidence du duc de Loulé est au grand complet.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 13 août—Le steamer Juniata est arrivé hier. Toutes les qualités de sucres sont légèrement en baisse.

La Havane, 13 août—Le comte Valmeanda a capturé près de Remoncangua un convoi de rebelles, commandé par le général Jordan, se dirigeant vers Holguin. Les rebelles ont pris la fuite après un court engagement et Jordan s'est échappé.

Cette capture est considérée comme la plus importante de toute la guerre.

Les autorités de Santo Espiritu ont découvert une conspiration des rebelles pour empoisonner le pain que devaient manger les habitants un certain jour. Plusieurs personnes soupçonnées de complicité dans cette affaire ont été arrêtées.

Nouvelles de Washington.

Washington, 13 août—Les départements de la guerre et de la marine ont transféré au ministère du Trésor tout pouvoir de passer des contrats pour le sauvetage de tous les navires appartenant aux compagnies de navigation fédérales qui ont été coulées, coulées pendant la guerre dans les eaux du Sud ou en d'autres parages. L'affaire a été remise par le secrétaire du trésor à la division des propriétés prises et abandonnées.

Revenu intérieur $500,000.

Nouvelles Diverses.

Galveston, 13 août—Le brick anglais Hannah Lizzie, capitaine Ferguson, de Liverpool, consignée à C. W. Horley & Co., de Galveston, a été échoué sur les brisants nord le 11 à minuit. Une large voie d'eau s'est déclarée et le navire sera sans doute totalement perdu. L'état de la mer a empêché que d'autres navires viennent à son secours.

Les chenilles ont fait leur apparition dans le coton sur un certain nombre de fermes le long des rivières Guadalupe et San Marcos. Les planteurs disent que ce qui leur avait été laissé par l'inondation va être malheureusement détruit par les chenilles jusqu'à présent on en a vu fort peu dans les hautes terres.

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 13 août—On pense que les propriétaires de la grande mine de charbon de la Pennsylvanie seraient de monopoliser le commerce du charbon. Leurs agents sont propriétaires de plusieurs des meilleures mines dans la province, et ont été arrêté presque sur tous les points l'exploitation.

New-York, 13 août—Un journal du soir contient ce qui suit: Le bruit court que le juge M. Cunn a ordonné au shériff d'appeler, si cela est nécessaire, une réquisition pour faire exécuter l'arrêt de la cour, ordonnant la mise en liberté de Pratt. On dit que le 69e régiment a reçu ordre de prêter secours au shérif. Le juge M. Cunn fera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter de troubler la paix publique, mais il soutiendra quand même la dignité de la cour.

Le marshal Barlow espère avoir assez de forces à sa disposition pour résister à toute tentative faite dans le but de délivrer le prisonnier. Une collision paraît inévitable.

Richmond, 13 août—Un conflit a eu lieu entre les blancs et les nègres à Heathville, comté de Northumberland. Un nègre a tué un nègre. Il a été conduit en prison, et pendant la nuit le blanc avait venue le délivrer. Le général Canby a envoyé un détachement de troupes à Heathville.

St Louis, 13 — Le gouverneur du Nouveau-Mexique a déclaré hors la loi les Indiens qui dépassent la limite du territoire qui leur est concédé, et autorise les citoyens à tuer ceux qui seront rencontrés au delà de ces limites.

New-York, 13 — Le juge McCunn a annoncé aujourd'hui qu'il avait renvoyé à lundi prochain les débats de l'affaire Pratt, pour attendre l'effet des mesures prises par le commissaire des Etats Unis. Des mandats d'arrestation contre le marshal Barlow ont été signés, mais ne sont pas encore lancés.

Par cette mesure, tout danger de collision avec les autorités fédérales est reculé, sinon définitivement écarté, ce qui paraît très probable. La nouvelle que les soldats fédéraux étaient rentrés au fort Hamilton est démentie catégoriquement. Ils sont encore dans le prétoire de la Cour des Etats-Unis. Le marshal Barlow n'approuvée aucune tentative d'arrestation faite contre lui, mais il est décidé à ne pas se laisser surprendre. Il est parti pour sa résidence de Staten Island, cette après-midi, escorté de 100 soldats jusqu'au ferry.

Binghampton, N. Y., 13 août—Le traffic a repris sur le chemin de fer de Susquehanna.

Memphis, 13 août—Les joueurs du Sud ont gagné la partie de base ball aujourd'hui.

Memphis, 13 août—John Washington et Robert Grant, inspecteurs de steamboats, ont été révoqués aujourd'hui de leurs fonctions.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 13 — Montée: Emma No 3, à 2 P. M., Mollie Able, à 3 P. M. Descendu: Bismarck, à 7 P. M. La rivière baisse rapidement.

Louisville, 13 — La rivière baisse. 4 pieds 6 pouces.

Memphis, 13 août—Arrivé de la Nouvelle-Orléans: Lizzie Gill. Partis: Lizzie Gill, pour St-Louis et Kirk Varble pour la Nouvelle Orléans.

Nouvelles des Pauvres.

Passe Sud Ouest, 6 août, 13 P. M.—Baromètre 29.61. Brise E. fraîche. Pas d'arrivages. Départs: pour cette Brazos et Mai.

Passe à Loutre, 13—Pas d'arrivages. Départs: bricks Sir Robert Peel et Gladiator, goélettes Grient et Pionet. Le steamboat Ame rica, du Lac, venant de nouveau Basin, est ici et attend un chaland de la ville. Brise N. E. légère.

Marchés européens.

Londres, 13 août au soir—Consolidés 92 3/4. Bons 82 5/8.

Liverpool, 13 août au soir—Coton actif, Prix sans changement. Ventes ce jour 12,000. Farine 29 d. Bacon 63 d.

Marchés Américains.

New York, 13—Coton ferme et en bonne demande. Ventes 2500 balles; middling 33 1/2. Riz en bonne demande; Caroline 8 1/4 à 9 1/2. Sucre moins actif. Cafe ferme. Mélasse languissante. Prêts fermes.

New York, 13 août—Gouvernements stationnaires; 5-20 de 62, 123 5/8; Sécession du Sud inourdes—Argent 6 à 7. Sterling languissant, 9 7/8 à 10. Or languissant 134 1/4. Actions irrégulières.

New-York, 13 — Escomptes languissants, 5-20, de 62 123 5/8, de 64 122 1/4, de 65 122 3/8; émission nouvelle 120 3/4; de 67 121 1/8, de 68 120 1/2. Louisiane 71 3/4. Levées 64 1/2.

New-York, 13 — Porte Rico 12 à 12 7/8. Mascovado 11 1/4 à 12. Fonts fermes; coton, par steamers, 1/4, farine, par voiles, 3/4.

Mobile, 13 août—Coton calme; low middling 32. Arrivages 44 balles. Ventes 75. Export. 90. Arrivages pendant la semaine 122. Export. cabotage 145 balles.

Charleston, 13 août—Coton calme; Ventes 56 balles. Middling 31 1/2; arrivages nuls; Ex portation—Cabotage 5 balles.

Savannah, 14 août—Arrivages 8 balles.

Cincinnati, 13 — Farine de famille 6 à 6 25. Maïs 90. Avoine 55 à 60. Whisky 1 06. Porc 33 50. Graisse 20. Viandes en grenier; épaules 14; plate-côte 16 1/4 à 16 1/2. Bacon: épaules 15 1/2 à 15 3/4; plate-côte 19. Jambons 24.

St-Louis, 13 — Farine supérfine 5 25 à 5 60. Maïs 1 00. Avoine lourde, mêlée 44 à 44 1/2. Seigle 90. Orge 1 00. Whisky 1 10. Porc 34. Bacon: épaules 15 3/4. Plate-côte 19 à 19 1/4. Graisse bien tenue et en hausse.

Louisville, 13 — Tabac: Ventes ce jours, 53 boucaute de 4 à 20 à 16 75.

(Dépêches d'hier soir.

New-York, 13 août —Le marshal Barlow a dans son bureau une compagnie de soldats des Etats-Unis pour résister à toute tentative d'arrestation pour mépris de Cour, relativement à la violation de l'ordre du juge M. Cunn dans l'affaire Pratt.

Ce matin, le bruit a été mis en circulation que, par suite d'options, ne peuvent manquer d'avoir lieu à Paris d'ici à trois mois, au plus tard. Dans son effroi de ne voir profiter de cette circonstance nouvelle pour introduire dans la bergerie législative le loup de mon radicalisme, la magistrature a invoqué contre moi des lois qu'elle connaissait mal, et quand, retirée à la compagne, elle se gaudissait sous la verte feuillée de m'avoir enfin rayé de la liste des candidats en me privant de mes droits d'électeur et d'éligible, une voix lui a crié à travers les arbres:

"Ton jugement est une simple tolichonnerie. Non seulement il est encore éligible, mais tu viens probablement par la maladresse de le faire élire."

Dans cette conjoncture délicate, qui peut faire l'autorité? m'arrêter au cas où, appelé par le suffrage de mes concitoyens, je viendrais prendre ma place à la Chambre, ce serait extrêmement grave. Il s'élèverait des milliers de voix pour répéter:

"Voilà qui est par trop mesquin et misérable. On n'essayé de tout pour l'empêcher d'être nommé, et maintenant qu'il l'est malgré eux, ils mettent de leur dernière ressource qui est de le faire empoigner. Fi que c'est laid!"

Une amnistie seule tire le pouvoir de cette impasse, mais si c'est à moi qu'il la dédie, je ne saurais trop l'engager à ajourner ce cadeau que je refuserais à brûle-pourpoint. C'est rappelé par le peuple et non par le préfet de police que je tiens à rentrer en France. J'attendrai la décision du suffrage universel, mais je n'attendrai ni le bon, ni le mauvais plaisir du despotisme qui me revoit les quais et les boulevards de Paris.

Non seulement je ne veux pas admettre que je puisse être l'objet d'une amnistie, mais je ne veux même pas savoir si j'ai jamais été condamné. J'ai cru lire, en effet, qu'un individu portant mon nom avait subi les atteintes de quelques jugements plus incroyables les uns que les autres, mais je n'ai pas le temps de m'occuper de ces mauvaises. Il m'est interdit de reconnaître les arrêts rendus par des tribunaux que je n'ai jamais connus, et non d'où ou souverain que je ne reconnaîtrai jamais.

Qu'ils me condamnent, qu'ils m'acquittent, qu'ils me couvrent de fleurs ou de mucadam, je n'ai pas à m'en inquiéter. Mon seul juge, c'est le peuple, et ma cour de cassation les urnes électorales.

Dimanche, 18 juillet—Les Souverains de huit millions d'électeurs, dont quatre millions ont voté pour l'opposition, a adressé à M. Rouher une lettre destinée à la publicité, et dans laquelle il exprime à ce grand homme le regret de se séparer de lui.

Ce placard n'était malheureusement accompagné d'aucune plaque.

L'Impératrice a donné ces jours et, à Saint-Cloud, un déjeuner à invitations spéciales à d'anciens ministres et à de nouveaux députés. Dans le parc, tous les invités se sont rendus, l'Impératrice en tête, en excursion au petit Trianon.

Donner des fêtes au petit Trianon, la veille d'événements graves, tenez, voilà qui n'a jamais porté bonheur aux têtes couronnées.

C'est une rumeur généralement répandue que la disgrace de M. Rouher tient à l'influence de M. Schneider, président du Corps Législatif et ennemi personnel du ministre d'Etat.

Ainsi ce même Rouher aura contribué à enfoncer avec ses obligations mexicaines plus de contribuables que la France ne peut en nourrir!

Il aura efficiemment défendu les causes les plus désespérées, comme le massacre de Mentana et qualité d'autres massacres.

Il aura menti, trompé, intrigué et touché pendant des années des traitements insolents d'en-dessous de table et ministériels, et il aura guéri le PLANTATION BITTERS (tonique d'habitation) qui avait voulu en proclamer les vertus au lieu qui est la source de la sagesse.

EAU MAGNOLIA.—Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et coûte moitié moins.

10-12,11—s&c.

$35.—C'est le prix, à New-York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni fret ni assurance.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—13 Août 1869.

THERMOMETRE DE C. DUBAMEL, OPTICIEN, No 111, rue du Canal.

6 heures A. M.	80	degrés.
12 " A. M.	87	"
3 " P. M.	88	"
6 " P. M.	86	"

AFFAIRE DE CITY PARK.—Carrie Ketchum a été amenée hier devant le Grand Jury et pour la troisième fois, en présence de la justice. Elle a persisté dans son refus de répondre aux questions qui lui sont adressées. Sur l'ordre de M. McLean, président du jury, elle a été conduite devant le juge Abel. La jeune personne a fait son entrée en criant dans le prétoire de la 1re Cour, elle paraissait en proie à une agitation extrême. Le juge Abel n'a rien obtenu de elle, et a donné ordre de la garder en prison jusqu'à lundi.

On se demande maintenant où est Collote, qu'il fait, et ce que la justice a l'intention de faire elle-même contre lui. Car, si les tribunaux ont le droit de faire respecter la loi violée par les Fraudeurs qui refusent de répondre à toutes les questions, il est de leur devoir de poursuivre un criminel.

ERREUR TYPOGRAPHIQUE.—Une bonne coquille trouvée dans un journal d'outre Canal, dit que *Sord* l'esclavage n'est donc pas abolit!

SAPIN.—Conformément aux instructions du Bureau de Santé, M. Diel, député shérif, a saisi, lundi, une goélette, moulée au Vieux Basin, qui n'avait pas observé les règlements de la Quarantaine sur les goélettes. Cette goélette avait à bord 3,000 mètres d'eau. Le capitaine s'était voulu opposer de la résistance au digne officier de police, mais il a dû céder à la réquisition. La saisie de la goélette ayant été levée et le capitaine mis en liberté, le bateau a été remis à l'ordre du Bureau de Santé à la Quarantaine des Rigolets.

FAUSSE ALARME.—Une fausse alarme d'incendie a été donnée hier matin à 2 heures par un individuque l'officier O'Connor a vainement essayé d'arrêter, et il était en voiture et fouettait son cheval à rapide mort décampé.

PÉNITENTIER. — Seize convicts, parmi lesquels Eugène Victor, alias Williams, évadé après six jours et pris la police, ont été dirigés, jeudi, sur le pénitentier de Baton Rouge.

TENTATIVE DE VOL.—Dans la nuit de jeudi à vendredi, un malfaiteur a tenté de s'introduire dans la maison No 143 de la rue St-Louis. Parvenu, en escaladant un poteau, à se hisser sur la galerie du premier étage, il était occupé à forcer la fenêtre, lorsque les habitants de la maison ont eu l'éveil. L'audacieux bandit est parti par où il était venu et s'est enfui à toutes jambes.

COUR DU RECORDER GASTINEL.—Arthur Guérin et Wm McLoughlin ont comparu hier devant le recorder Gastinel. Le 8 août, vers 4 heures du matin, ils ont, de concert, volé M. Paul J. Robert, le 29 juillet dernier, rue du Canal.

La Cour a entendu les dépositions suivantes: Paul J. Robert, demeurant No 255, rue Dauphine.—Je me promenais dans la rue du Canal, le soir en question, lorsqu'arrivé au coin de la rue Royale j'entendis un homme dire: (Guérin, vie la bourse de votre poche, qu'je tire sur vous.) Au même moment, j'ai senti comme de pistolet qui été tiré. Je me suis écarté d'une quinzaine de pas et j'ai été blessé. J'ai vu un homme qui se tenait au coin des rues Royale et Canal tirer des coups de pistolet, mais je ne puis dire qu'il était. Je n'ai rien vu ni Guérin ni McLoughlin; je ne les connaissais pas et ne les avais jamais vu de ma vie.

Albert Gandes, demeurant No 255, rue Dauphine.—Ce témoin accompagnait Paul Robert; il n'a vu aucun des accusés présents.

Wm Rodgers, demeurant rue des Remparts entre Gravier et Perdido.—Vu quelque pile sieurs coups de feu; je n'ai pas vu qui les tirait. Il y avait trois personnes tirant des coups de pistolet. Ce témoin dit être allé au lac avec un nommé Rodgers et a été dîner promené en voiture avec lui le lendemain matin.

Jas. J. Tany, demeurant No. 385 rue Dumain.—J'étais en compagnie de M. McLaughlin, quand il rencontra Arthur Guérin rue St-Charles. Les deux accusés échangèrent quelques mots. Pensant qu'ils avaient entre eux certaines difficultés, je les quittai et m'éloignai. Le temps ne fait rien des coups de feu.

Le recorder Gastinel, dans la prévention que de nouveaux témoins pourront s'approcher devant la Cour, n'a pas encore rendu sa décision.

La "Lanterne."

Quelques-uns de nos souscripteurs nous ayant manifesté le désir de faire connaissance avec la *Lanterne* pour en apprécier le style, nous publions quelques-uns des partie de son Ecrit.

Cet homme a été criminel mais logique. Il n'est évidemment fait cette réflexion:

"Je suis condamné à mort, je protestagment si gnalé les délicits dans le budget et jamais on n'a arrêté personne. Je ne crois pas que mon langer sérieux en crennes. A l'instar du ministère des finances, on m'a fait le déficit de quinze mille francs dans ma caisse."

Le préfet de la Corse est venu officiellement inviter l'empereur à assister aux fêtes qui se préparent à Ajaccio pour le centenaire de Napoléon Ier. L'empereur a répondu qu'il avait déjà reçu une invitation semblable de la part du préfet de Sainte Hélène, mais que les nécessités du moment